



Directeurs/Décideurs

## Construire un Projet de prévention des risques liés à l'amiante

### PUBLIC

Tout public «donneurs d'ordres» en charge d'un projet de démolition, réhabilitation, entretien et maintenance.

### PRÉ-REQUIS

Il est conseillé aux participants d'avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité Sociale ou, à défaut, l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS.

### OBJECTIFS

- Concevoir et mettre en œuvre un projet de prévention des risques liés à l'amiante dès l'élaboration du cahier des charges en vue du choix d'une entreprise, dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques du Réseau Prévention

### CONTENU

- Approche globale et contexte de la prévention des risques liés à l'amiante : enjeux, acteurs, ressources
- Matériaux, produits et équipements contenant de l'amiante et leurs différentes utilisations
- Problématiques des «donneurs d'ordres» en matière de pilotage d'un projet incluant des risques liés à l'amiante
- Réglementations applicables (travail, santé publique, environnement...)
- Démarche d'évaluation des risques liés à l'amiante et Intégration dans les projets des «donneurs d'ordres»
- Phases critiques et points clés nécessaires au bon déroulement de travaux en présence d'amiante
- Bonnes pratiques à mettre en œuvre dans l'élaboration d'un cahier des charges en vue du choix des entreprises (intégration de la problématique amiante)

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissance et méthodologie
- Exercices d'application et études de cas
- Travaux en sous-groupe

### DURÉE

2 jours soit 14 heures de face-à-face consécutifs

### VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise aux participants.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Contactez le préventeur de la Carsat Sud-Est en charge de votre entreprise.

